

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DU MARDI 06 DECEMBRE 2022
SESSION ORDINAIRE**

Le six décembre deux mille vingt-deux, dix-sept heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 novembre, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ghislain TIRMARCHE, Le Maire.

Etaient présents : M TIRMARCHE Ghislain - Mme CAPRON Marie - M DELPLANQUE Nicolas - Mme VOLANT Aline - M DAUSSY Éric - Mme WOJTYSIAK Hélène - M HEROUART Michel - Mme DUBOS Astrid - M TURQUIN Alex - Mme LEFEVRE Joelle - M. DREANO Frédérique – M. DAZY Bernard

Etaient absents :

Mme BOULINGUEZ Denise - M JOZEFOWICZ Olivier - M DELOHEN Michel

Mme CAPRON Marie a été élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, M. Le Maire déclare la séance ouverte à 17h30

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur CAILLEUX a fait part de sa décision de démissionner de toutes ses fonctions au 1^{er} novembre.

Monsieur le Préfet a accepté sa demande à compter du 10 novembre par courrier.

Il convient donc d'installer un nouveau conseiller municipal et que dans l'ordre de la liste c'est Mme Amandine GEET.

Etant donné le courrier daté du 25/11/2022 de Mme GEET indiquant ne pas souhaiter siéger et céder sa place,

Monsieur le Maire installe donc Monsieur Bernard DAZY nouveau conseiller municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal avec 11 pour 1 contre et 0 abstention.

2. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12 septembre 2022

Monsieur Ghislain TIRMARCHE, le Maire, procède au vote du Procès-Verbal du 12 septembre 2022.

Mme DUBOS demande à ce que les délégations du Maire données hors réunion ne figurent pas dans le PV.

Le procès-verbal est approuvé , 11 pour, Mme Dubos est contre et 0 abstention.

3. Relevé des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Concernant les préemptions : AH 53, AH 302, AH 339n AM 126, AH 157, AH 158.

Concernant les contrats : 3 services civiques ont commencé au mois de décembre et ce, jusqu'au 11 août 2023.

Mme Dubos émet un doute sur le besoin de ces contrats. Monsieur le Maire explique que donner la possibilité à des jeunes d'avoir un premier travail sans pour autant avoir un réel surcoût pour la municipalité et en apportant du confort en terme d'effectif à l'école, il serait dommage de s'en priver.

Madame Leplay a pris ses fonctions le 17/10/2022.

4. Intervention du Maire des Jeunes

Le Maire des Jeunes, Quentin VERDEGHEM présente au conseil municipal avec l'aide de Mme FOLLET, directrice d'école le projet « le banc de l'amitié » ainsi que « illuminations de Noël ».

Quentin présente un power point complet détaillant le projet. Il faudrait prévoir l'achat de 2 grands bancs et 2 petits. Le devis « achat public » d'un montant de 1079 € HT est retenu car il correspond aux besoins de l'école.

Le projet « illuminations de Noël » a été initié avec la commission des Fêtes pour un montant de 3707 € HT. Les décorations sont visibles rue des castors et rue Hector Malot. L'arche sera présentée au public lors du marché de Noël de la commune, la réception est prévue samedi 11/12/2022.

5. Délibération sur le nombre d'adjoint

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints suite à la démission de M. CAILLEUX.

Il propose de conserver 4 adjoints.

Après en avoir délibéré, avec 11 pour, 0 contre et 1 abstention, l'assemblée décide de conserver 4 adjoints.

6. Election d'un nouvel adjoint et son installation

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats. M. Bernard DAZY est candidat. Il est procédé à l'élection.

Le vote du conseil municipal est le suivant :

Pour : 11

Contre : 0

Bulletin blanc : 1

Monsieur Dazy est élu et immédiatement installé.

7. Indemnités de fonction

Monsieur le Maire remet à chaque conseiller le tableau récapitulatif avec les indemnités de fonction.

NOM / Prénom	Fonction	taux
TIRMARCHE Ghislain	Maire	33,00%
DELPLANQUE Nicolas	Adjoint	15,50%
CAPRON Marie	Adjointe	19.80%
DAZY Bernard	Adjoint	11,00%
LEFEVRE Joelle	Adjoint	10,00%
TURQUIN Alex	1er conseiller délégué	6,00%
HEROUART Michel	2eme conseiller délégué	6,00%
DAUSSY Eric	3eme conseiller délégué	6,00%
WOJTYSIAK Hélène	4eme délégué	5,50%
VOLANT Aline	5ème délégué	5,50%
DREANO Frédéric	6ème délégué	5,50%

8. Modification des commissions municipales

Commissions municipales	
Commissions	Responsables et membres
Administration générale Fêtes et cérémonies Périscolaire, extrascolaire. Personnel scolaire et administratif 6 membres	<u>MARIE CAPRON</u> Alex Turquin Michel Hérouart Hélène Wojtysiak Aline Volant Eric Daussy Frédérique Dréano
Services techniques, voirie et personnel voirie (cimetière, eau et assainissement, réseaux électriques) 5 membres	<u>NICOLAS DELPLANQUE</u> Frédérique Dréano Joëlle Lefèvre Michel Hérouart Eric Daussy
Finances, Information, Urbanisme, Médiation 4 membres	<u>BERNARD DAZY</u> Eric Daussy Michel Hérouart Alex Turquin Frédérique Dréano
Salle des fêtes Animaux Relais des aînés 3 membres	<u>JOELLE LEFEVRE</u> Michel Hérouart Eric Daussy Alex Turquin
CCAS	<u>MICHEL HEROUART</u> Alex Turquin Joëlle Lefèvre Bernard Dazy

Délégation aux Conseillers	
Restauration scolaire et festive	Alex T
Batiments	Frédérique D
Environnement (chemins rando, marais, déchets verts)	Eric
Relais associatif	Michel
Scolaire	Aline
Jeunesse	Hélène

9. Dossier FDE

Monsieur le Maire annonce deux projets avec la FDE, à savoir la modernisation de l'éclairage public ainsi que la rénovation basse tension. Concernant le 1^{er} projet, le montant total est de 79 342.00 € TTC. Le montant pris en charge par la FDE est de 34 028.00 € TTC. L'aide départementale à hauteur de 40 % s'élève à 24 990.00 € TTC soit un reste à charge pour la commune de 20 325.00 € TTC.

Suite à une étude des rues : Saint-Martin, Anthyme Gigautn Victor Hugo, la Poste, l'Eglise, Henri Godquin, rue du nouveau cimetière auront de nouveaux points lumineux à LED en remplacement des anciens.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le projet de modernisation de l'éclairage public.

Madame DUBOS demande pourquoi ce choix, Monsieur le Maire lui répond que les critères sont établis par la FDE.

Concernant le second projet, Monsieur le maire expose la rénovation du réseau basse tension qui va de l'armoire du stade à l'entrée de la rue des Prés, cette dernière ne sera pas faite à cause du refus d'un riverain d'intervenir sur sa façade.

Monsieur Hérouart demande si le stade de foot pourrait être mis en led, Monsieur le Maire répond que le projet est à réfléchir par la commission concernée. Un chiffrage est déjà en cours.

10. Délibération M57 du CCAS

Mme la secrétaire de mairie informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer sur le nouveau référentiel comptable M57 pour le CCAS. Celle-ci demande s'il y a d'éventuelles questions.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte la mise en place du Référentiel M57 pour janvier 2023 pour le CCAS avec 11 pour, 0 contre et 1 abstention.

11. Inauguration de l'esplanade du Monument aux Morts

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement des travaux, l'esplanade étant quasiment terminée. Il informe le conseil municipal du problème de cavité découvert durant les travaux et du surcoût (2 000 €).

Monsieur le Maire propose de la baptiser : « esplanade Alain Castello » pour honorer l'implication du Maire pendant ses deux mandats et a listé toutes les réalisations dont la chapelle à côté de l'esplanade.

Madame DUBOS étant opposée à cette idée voudrait faire appel à la population.

Après avoir délibéré, l'assemblée adopte avec 11 pour, 0 contre et 1 abstention l'appellation proposée par Monsieur le Maire.

12. Prime stagiaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a une stagiaire (Célia Leplay) du 07/11/2022 au 17/12/2022. Il souligne son implication et le Maire souhaite la gratifier.

Il propose la somme de 300 €.

Madame DUBOS est contre cette gratification ou souhaite l'étendre à chaque stagiaire.

Après avoir délibéré, l'assemblée adopte la gratification de 300.00 € uniquement pour ce cas avec 11 pour, 0 contre et 1 absence.

13. Délibération choix des entreprises projet MAM

Monsieur le Maire remet un dossier complet sur les différents devis dont un tableau récapitulatif reprenant l'ensemble des devis / lots. Il explique les critères qui ont été retenus (nombre de lot, délais, prix).

Il explique que le choix de la commission s'est donc naturellement tourné vers AEH qui prend tous les lots avec une remise des clefs pour juin 2023 et pour un prix compétitif aux vues de l'inflation grandissante.

Suite à une nouvelle remarque de Mme Dubos soupçonneuse à l'égard de la majorité, Monsieur le Maire lui demande si elle souhaite un avenir pour le village ? Madame Dubos ayant délibérément répondu non, Monsieur le Maire demande à ce que cette intervention soit retranscrite dans le PV.

14. Communications

- Rue du Dr Richard : Monsieur le Maire souhaite acquérir le terrain en cas de vente pour résoudre les conflits de stationnement. Monsieur le Maire demande un avis.
- Curage de l'étang : Monsieur le Maire fait un point et informe qu'il a donné son accord aux Fervents Pêcheurs pour l'aménagement du chemin.
- Panneaux Pocket : Monsieur le Maire explique la fonctionnalité de cette application d'information pour la population. Coût 512 €/ 3 ans.
- Monsieur le Maire fait un point sur les 3 projets : aménagement du bâtiment de l'ancienne poste en mairie ; l'actuelle mairie accueillera les associations ; la création d'une salle d'évolution à l'école.
- Monsieur le Maire fait également un point sur les assurances AMP / GROUPAMA, le changement générera un gain de 3 000 € / an.
- Monsieur DELPLANQUE a assisté à la réunion des coulées de boues au nouveau cimetière avec l'AMEVA (M. TELLIER) et M. ROLLIN, agriculteur. Une proposition est à l'étude pour créer des modelés de chemin et créer un bassin de rétention d'eau.
- Mme la secrétaire de mairie présente le compte-rendu du webinaire « mairie connectée » avec somme numérique. Il y a possibilité d'avoir deux packs : sécurité et informatique. Elle en explique la teneur ainsi que les coûts.

Monsieur le Maire déclare la séance levée à 19h30

Fait le 13 décembre 2022

Monsieur le Maire,

G. TIRMARCHE